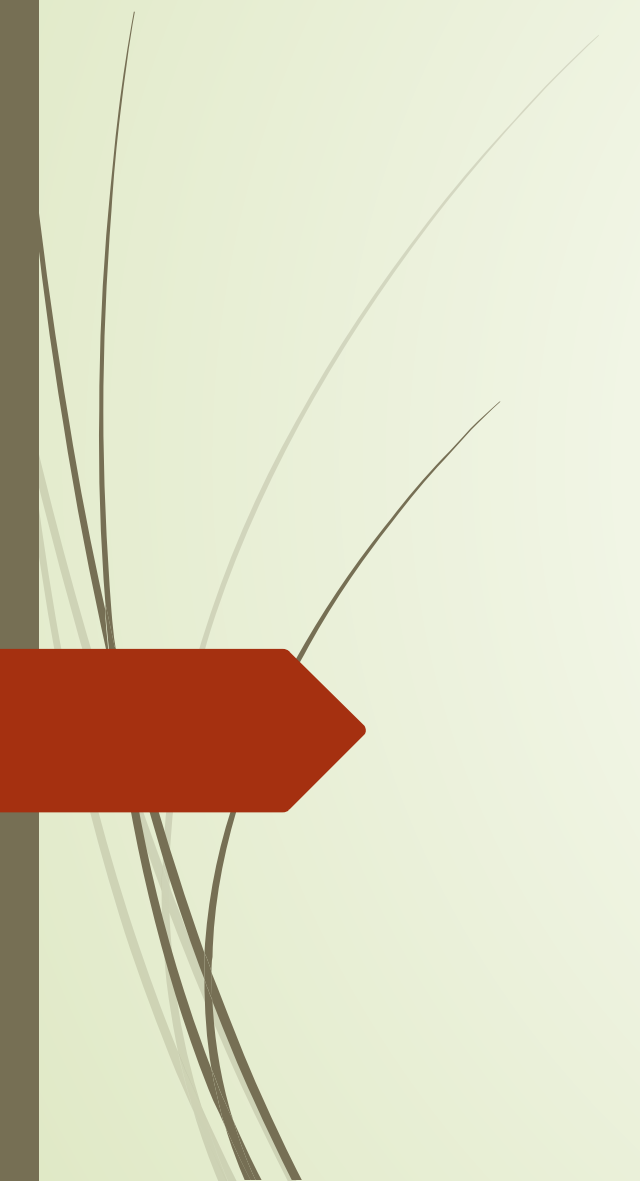




ASSEMBLEE GENERALE EXTRA - ORDINAIRE 27 JUIN 2026

PREAMBULE

Cette nouvelle Assemblée générale extra-ordinaire sera le point de départ du projet d'extension d'Iris imaginé il y a 7 ans.

Après un bref rappel historique pour les nouvelles et nouveaux bénévoles qui nous rejoignent chaque année.

Une petite séquence souvenirs pour les autres.

Un grand merci à Véro et Thierry que les nouvelles et nouveaux connaissent grâce à l'accueil et le suivi qu'ils ont mis en place depuis 2 ans. Le travail des étudiantes et étudiants à laquelle vous avez participé nous confirme que l'accueil, le suivi des formations, l'ambiance dans l'association sont appréciés.



Déroulé

- ▀ Origines du projet
- ▀ Rappels historiques
- ▀ Notre développement
- ▀ Le projet culturel et associatif actualisé
- ▀ La 3ème salle : un horizon de développement partagé
- ▀ Projet d'extension
- ▀ Echanges
- ▀ Vote



Origines du projet

- Pour les très nombreuses et nombreux bénévoles qui ont intégré l'équipe depuis cette date !
- Une petite séquence souvenirs pour les autres..

Retour vers 2019

- Pour réagir aux résultats économiques très inquiétants de 2018, Le Groupe Avenir composé de 8 bénévoles, débute une réflexion sur l'avenir de Iris, en Janvier 2019. La pérennité économique ne peut plus être un objectif secondaire : elle doit constituer la condition première du déploiement du projet culturel.
- Le 3 juillet 2019: une assemblée générale extraordinaire a été préparée par les membres de la commission de programmation, ciné-école, ciné-seniors, les salariés et les membres du CA.
- L'objectif de cette assemblée générale était de trouver collectivement des idées pour permettre à l'association de consolider ses résultats économiques qui restaient très fragiles.
- Les idées du groupe, partagées en assemblée générale ordinaire ont été présentées aux élus du conseil communautaire en novembre 2019.
- Puis Covid en 2020



NOTRE DEVELOPPEMENT

- ❑ Lors de l'AG du 17.11.2021 Décision de reprendre et mettre en œuvre le projet Avenir avec un appui de France active
- ❑ Après plusieurs démarches locales d'accompagnement, Création d'un poste de direction en juin 2022 (lors d'une AG extra-ordinaire) L'Association fête ses 30 années en octobre (création en aout 1992)
- ❑ En mars 2023 Un architecte mandaté par l'ADRC (Agence pour le développement régional du cinéma) confirme la pertinence d'une extension si une étude de marché valide sa viabilité économique
- ❑ En mars 2024 Etude de marché confirme l'extension avec une 3 ème salle
- ❑ Lors de l'AG extra du 3 juillet 2024 Accord des membres présents pour un Copil Rénovation du Hall et Lancement du groupe Iris 2030 – Le Projet Culturel et L'extension
- ❑ Inauguration du nouveau hall en juin 2025.
- ❑ La maîtrise d'ouvrage pour l'extension est déléguée à Iris lors du Conseil municipal du 27 janvier 2026
- ❑ Une réactualisation de l'étude de marché en mars 2026 confirme notre projet



NOTRE DEVELOPPEMENT

- ❑ Pour les membres des groupes, pour toutes les animatrices et animateurs de nos 9 activités (caisse-projection-ciné-école-seniors-affiches-programmes-comptabilité-programmation-CA) le projet n'est pas qu'un projet bâtiment mais un projet associatif global
- ❑ Comment créer une extension en intégrant notre projet culturel et associatif. Accompagnement sera demandé à France Active. (France Active est un mouvement associatif de soutien aux entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'aux entrepreneurs éloignés des banques, en leur apportant financements, conseils et connexions.)

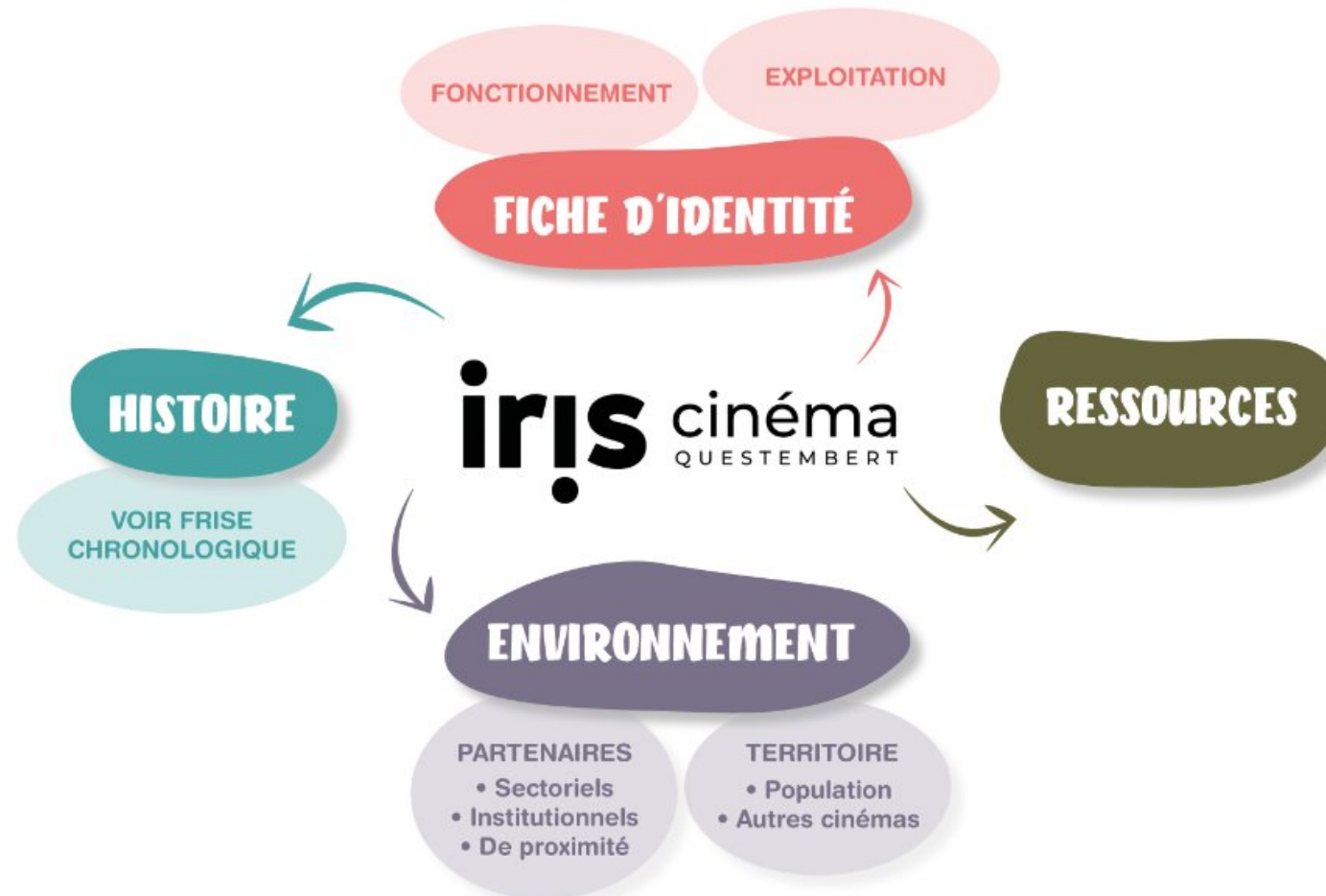
Le Projet culturel et Associatif

➤ Extrait des statuts pour info.

Le Projet Culturel de l'association , fixe les objectifs et les axes pour les atteindre : le Règlement intérieur précise les modalités de mise à jour du projet.

- Le groupe IRIS 2030 vous a présenté les premières réflexions lors de l'AG ordinaire du 5 Novembre 2025
- Comme convenu lors de cette AG, un document plus complet est disponible dans le padlet.

1. QUI SOMMES NOUS ?



HISTOIRE

1933

Salle Paroissiale
cinéma + théâtre

1943-1944

Olympia cinéma

1946

salle OMNIUM cinéma de loisir
le dimanche et cinéma scolaire
d'éducation populaire

1971-1992

Iris cinéma qui appartient au
diocèse et géré par la Soredic
société rennaise de diffusion
cinématographique

2008

Obtention 3 Labels
- Jeune Public
- Patrimoine et répertoire
- Recherche et découverte

2012

Passage au
numérique

Création des séances
Ciné Senior

2014

Création du festival
Froid Polar

2018

Changement des fauteuils

2015

Création du festival
La Fabrique de l'image

2019

Mise en œuvre du
groupe avenir

2022

30 ans de l'association
Iris Cinéma

2003

Rénovation du cinéma et
création d'une deuxième
salle. **Ouverture
quotidienne du cinéma**

1992

Rachat des murs au
diocèse par la mairie
et création d'une
association loi de 1901
Iris cinéma Arts et
Essais + VO

2025

Ré aménagement du hall du cinéma,
première étape d'un développement du
cinéma vers l'ouverture d'une troisième
salle

FICHE D'IDENTITÉ

FONCTIONNEMENT

CA 15 personnes et Bureau 5 personnes

5 salarié·es

109
bénévoles

68 femmes
41 hommes

= 14 500h
= 8 etp

- + 87 résident·es sur Questembert Communauté
- + 22 hors Questembert sur 10 communes différentes

109 Bénévoles sur 154 adhérent·es

Caisse
Projection
Programmation
Distribution
Affiches
Cinécole
Ciné Senior
Trésorerie
Maintenance

EXPLOITATION

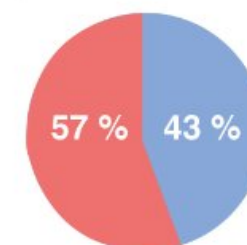
2 **317**
salles sièges



12
PMR

Salle 2 : 82 sièges
Salle 1 : 235 sièges

Ouvert 363 jours / an



43 % Arts et essais
57 % Grand public

53 257 spectateur·ices

Sur 1 638 séances
Dont 42 animations

Taux de remplissage 14,2 % en 2022



art & —essai
2024

recherche
et découverte
jeune public
patrimoine
et répertoire
court métrage

ENVIRONNEMENT

PARTENAIRES

Sectoriels



Institutionnels

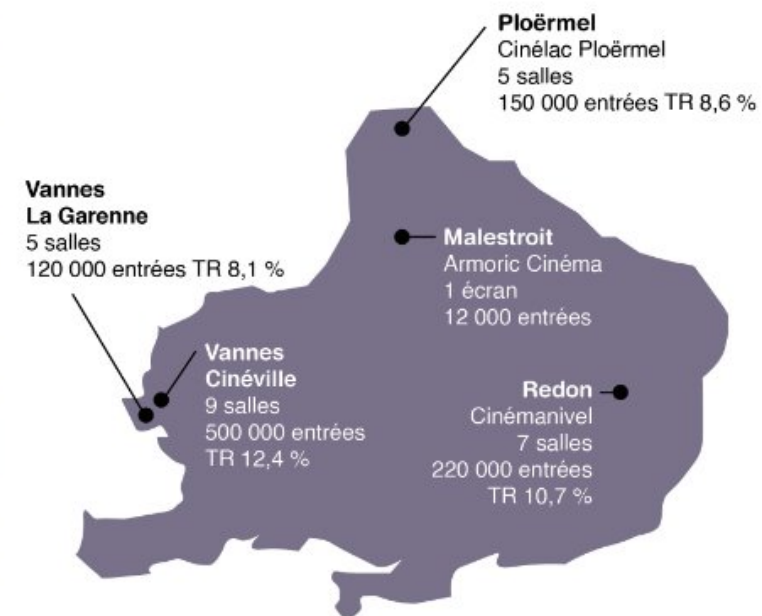


De proximité



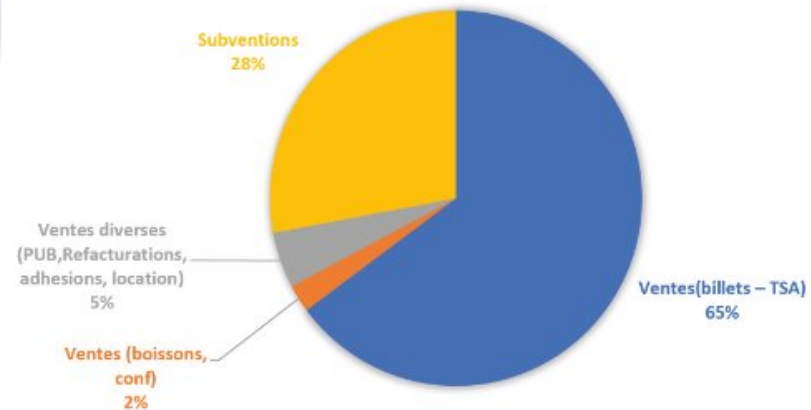
TERRITOIRE

Population Questembert en 2022 : 8 081

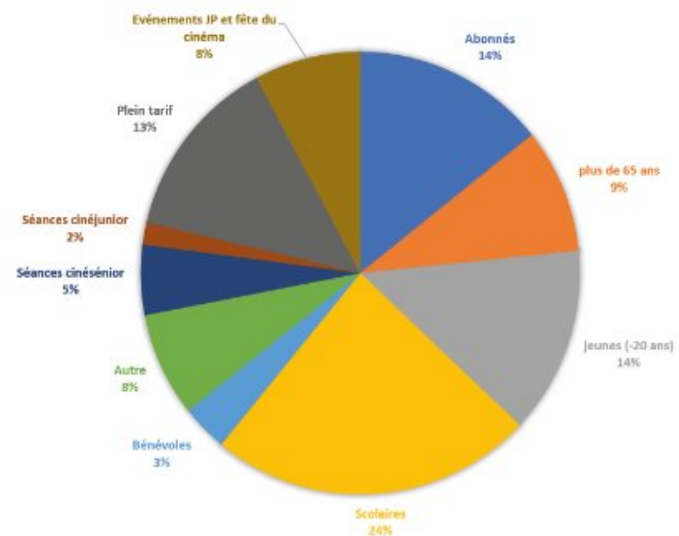


RESSOURCES

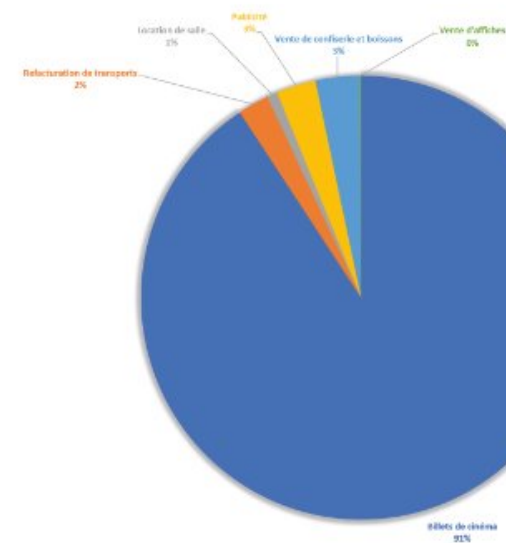
ENSEMBLE DES RESSOURCES FINANCIERES DE L'IRIS



REPARTITION DES ENTREES PAR CATEGORIES DE SPECTATEURS



RESSOURCES PROPRES DE L'IRIS



2. NOTRE RAISON D'ÊTRE



VALEURS

PARTAGE ET TRANSMISSION DE LA PASSION DU CINÉMA

En favorisant les
échanges, les rencontres
et les débats

Par la médiation culturelle



LIBERTÉ D'EXPRESSION



Ouverture aux dialogues

Des idées et des pratiques

Informations

INCLUSION SOCIO-CULTURELLE

Par une offre culturelle de
proximité

Par des tarifs accessibles

Accueil de tous les publics

- Par des aménagements
et des équipements
- De la maternelle au grand âge

Par une communication
adaptée FALC et une
communication à
destination des sourd·es et
malentendant·es

OUVERTURE À LA DIVERSITÉ DES IMAGES

Films grand public
Opéra
Œuvres et techniques
innovantes

Films Art et Essais
Accompagner les
spectateur·ices hors des
sentiers battus

- Découverte de
jeunes cinéastes
- Évènements
- Documentaires
- Ciné Club, films de
répertoire
- Court-métrages

MISSIONS

ÉDUCATIVES

Accompagnement du développement de l'esprit critique (tolérance, réflexion)

Transmission des savoirs et des compétences par les échanges et la formation (bénévoles et salarié-es)

Passerelles avec les écoles, MFR, collèges et lycée

Éveil dès le plus jeune âge aux images et à la création cinématographique

SOCIO- ÉCONOMIQUES

Création d'un lieu de vie et d'un espace de convivialité

Favoriser la vie associative par l'adhésion (154 adhérent-es)

Accompagnement de l'engagement bénévole par l'accueil et la formation

Acteur de la vie locale

Participation à l'animation et l'économie du territoire

CULTURELLES

Offre cinématographique diversifiée en milieu rural

Accueil et débats avec cinéastes, expert-es et protagonistes

Promotion de toute création cinématographique (locale, patrimoniale, esthétique innovante)

➤ **La 3^{ème} salle : un horizon de développement partagé**

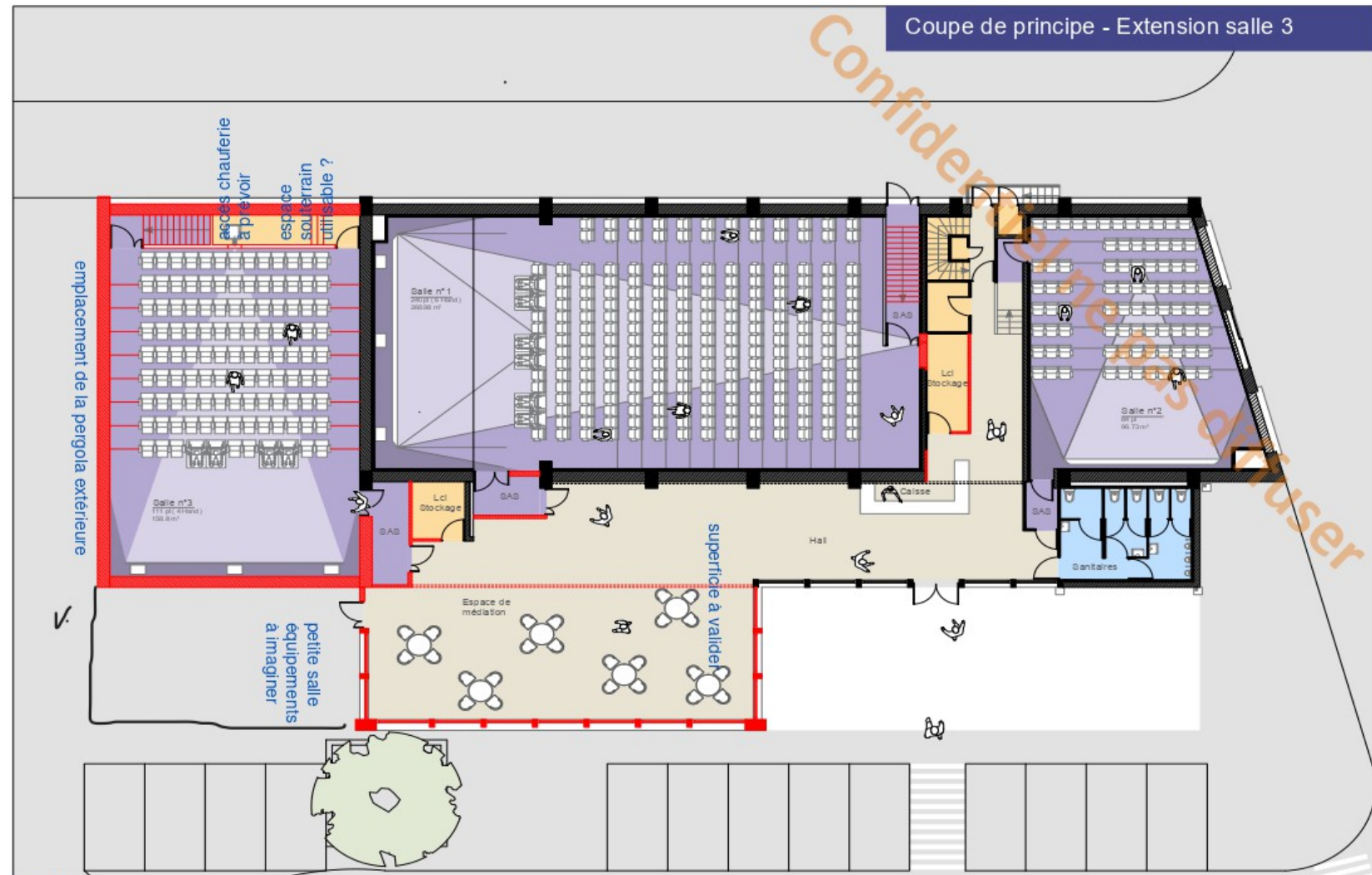
L'extension de l'Iris ne prend pleinement son sens que si elle s'accompagne d'une dynamique collective. Le projet culturel rappelle déjà l'importance du bénévolat, de la gouvernance associative, des partenariats éducatifs, institutionnels et professionnels, ainsi que l'ancrage local de l'Iris.

Plus qu'un agrandissement, Iris 2030 engage une transformation du cinéma en lieu ressource : un lieu où l'on voit des films, où l'on apprend à les regarder, où l'on débat, où l'on se rencontre, où l'on s'implique, et où l'on construit durablement de la vie en commun. Dans un contexte où les sollicitations à domicile se multiplient, la salle de cinéma doit aussi rester un lieu chaleureux, accueillant et désirable, qui donne envie de sortir en famille ou entre proches, de découvrir les films populaires dans de bonnes conditions, et de partager une expérience collective simple et accessible à tous.

Projet d'extension

- Échanges avec les représentants de nos deux établissements bancaires (CMB et CA) pour un emprunt le moment venu. La situation économique internationale ne nous est pas favorable actuellement, mais notre endettement est nul ce qui est un atout.
- Des visites ont été organisées dans des cinémas qui ont porté un projet similaire: à Dol-de-Bretagne et Guipry - Messac.
- La représentante des bâtiments de France est venue sur place grâce à la municipalité: l'extension est réalisable sans contraintes coûteuses. Plusieurs esquisses seront demandées au Maître d'œuvre choisi.

L'EXTENSION – projet non définitif



Projet d'extension

- Le cahier des charges a été rédigé par les membres des Groupes "bâtiments" et "Projet culturel". Jean Philippe (bénévole, professionnel du secteur du bâtiment) a exprimé ses remarques sur le projet que Jean Christophe a rédigé suites aux échanges.
- La réactualisation de l'Etude de marché a été présentée le 27 Mai à la municipalité qui confirme son intérêt pour le projet.
- Lors d'une rencontre le 3 juin avec les animatrices de toutes nos activités : Cinécole, seniors, programmation, caisse projection les attentes ont été prises en compte pour le cahier des charges.
- La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée sera signée à la rentrée avec la municipalité, et un Comité de pilotage exécutif sera mis en place.

Projet d'extension

- Lancement des appels d'offres.
- Recherche de financements une fois le montant évalué :
 - prêts bancaires (caution possible de la municipalité)
 - Collectivités
 - CNC
 - Europe
 - Fondation de France, mécénat...



Inauguration en 2030 au plus tard



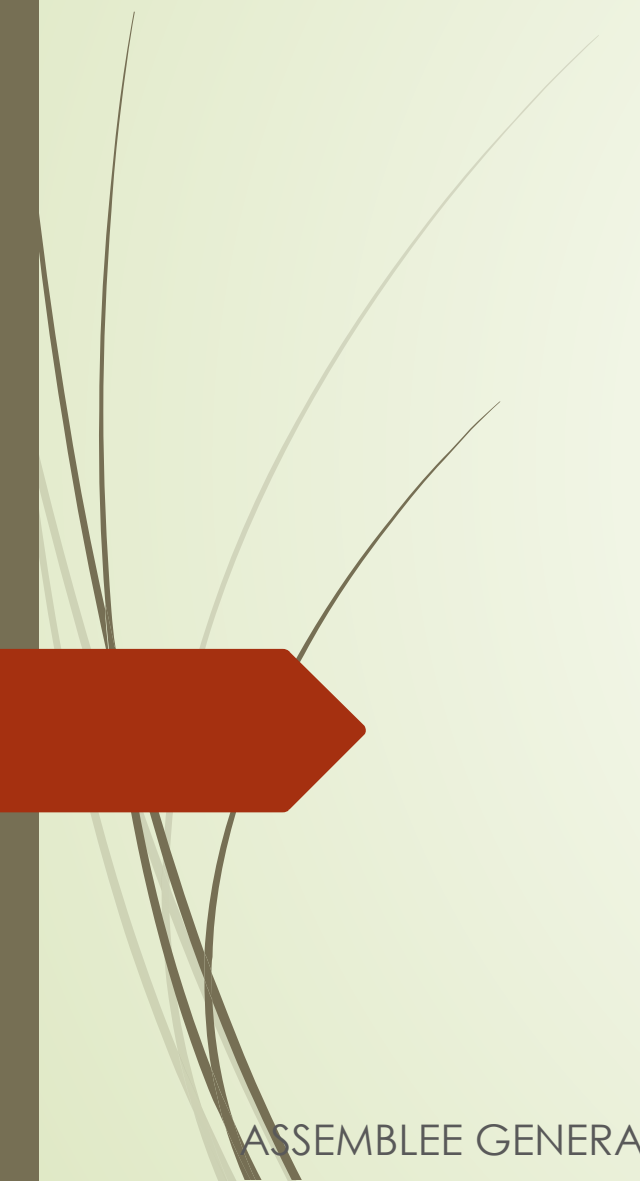
PROJET CULTUREL ASSOCIATIF



ECHANGES

VOTE

Les membres du Conseil d'administration sollicitent l'accord des membres de l'association Iris pour mettre en œuvre, dans sa globalité, la phase extension de notre projet de développement associé au projet culturel associatif statutaire.



Merci de votre participation